

INFOS SAISON 2020/2021

	CATEGORIES	ANNEES	MONTANT TOTAL A PAYER	LICENCE + ASSURANCE	COTISATIONS CLUB	REDUCTION FAMILLE A PARTIR DU DEUXIEME LICENCIE	
PREMIERE ANNEE DE LICENCE A LA FFHG 50 % DE REDUCTION SUR LA COTISATION	U7	nés en 2014 et après	121 €	41 €	80 €	-8 €	
	U9	2013-2012	131 €	41 €	90 €	-9 €	
	U11	2011-2010	176 €	86 €	90 €	-9 €	
	U13	2009-2008	176 €	86 €	90 €	-9 €	
	U15	2007-2006	179 €	89 €	90 €	-9 €	
PTIIONS SCRIREIN	U7	nés en 2014 et après	201 €	41 €	160 €	-16 €	
	U9	2013-2012	221 €	41 €	180 €	-18 €	
	U11	2011-2010	266 €	86 €	180 €	-18 €	
	U13	2009-2008	266 €	86 €	180 €	-18 €	
	U15	2007-2006	269 €	89 €	180 €	-18 €	
	U17	2005-2004	289 €	89 €	200 €	-19 €	
	U20	2003-2002-2001	289 €	89 €	200 €	-20 €	
	SENIORS	2000 et avant	289 €	89 €	200 €	-20 €	
	DIRIGEANTS NON PRATIQUANTS			65 €	55 €	10 €	-2 €
	DIRIGEANTS PRATIQUANTS			99 €	89 €	10 €	-2 €

PREMIER VERSEMENT D'UN MONTANT MINIMUM DE LA LICENCE ET DE L'ASSURANCE

TRANSFERT DE LICENCE 50 €

Nom	Prénom	Catégorie	Montant Total à Payer	Réduction	TOTAL
TOTAL FAMILLE					

Nous acceptons les Chèques Vacances, Coupon Sports ANCV, chèques Pass de la MSA, chèques collégiens, espèces.
 Echelonnement paiement cotisation : 8 chèques maximum, nom du (des) licencié(s) au dos. Les chèques correspondants au règlement seront encaissés selon l'échéancier que vous remplirez ci-dessous.

Les chèques sont à établir à l'ordre du CHC.

	<u>Montant</u>	<u>Sept.</u> <u>2020</u>	<u>Oct.</u> <u>2020</u>	<u>Nov.</u> <u>2020</u>	<u>Déc.</u> <u>2020</u>	<u>Janv.</u> <u>2021</u>	<u>Févr.</u> <u>2021</u>	<u>Mars</u> <u>2021</u>	<u>Avril</u> <u>2021</u>
<u>Chèques bancaires</u>		€	€	€	€	€	€	€	€
<u>Espèces</u>									
<u>Chèques vacances</u>									
<u>Chèques Collégien</u>									
<u>MSA</u>									
<u>TOTAL</u>									

Documents à joindre au dossier :

- Le paiement de l'inscription (voir dossier au dos à retourner avec votre règlement)
- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique du Hockey sur Glace y compris en compétition ou l'attestation du licencié si vous avez répondu non à toutes les questions au questionnaire Santé-sport (sauf tous les 3 ans).

ATTENTION : photo d'identité à fournir pour tout le monde suite au changement par la Fédération du logiciel de gestion des licences

DISPOSITIF D'AIDE

Vous pouvez bénéficier d'une aide si votre quotient familial 2019 est inférieur à 6 000 € (Revenu fiscal de référence/nombre de part).

**Voir conditions avec un responsable du club
Dossier à déposer avant le 31/10/2020**

Sauf dans le cas d'une première inscription, la présentation du dossier d'inscription complet sera OBLIGATOIRE pour participer aux entraînements

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail :
castreshockeyclub@free.fr

◆ Horaires d'entraînements

Catégories	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI
ECOLE DE HOCKEY U7 ET U9		18h30-19h30		18h00 – 19h00
U11 ET U13 U9 surclassés		19h30 – 20h30		19h00 – 20h00
U15 / U17 / U20 U13 surclassés		20h30 – 21h30		20h00 – 21h00
Débutants (U13 à seniors)	18h00-19h30			
LOISIRS	19h30 - 21h		20h30 – 22h	
LOISIRS CONFIRMÉS		21h30 – 22h30		21h00 – 22h30